

Projet “I Have Rights”

Programme Erasmus+

Coopération pour l’innovation et l’échange de bonnes pratiques

Contexte

L’Europe de 2016 a besoin de réaffirmer les droits fondamentaux qui sont aujourd’hui remis en question par les politiques d’immigration et par la dichotomie entre les traditions européennes et les nouveaux modèles culturels. De nombreuses sociétés européennes sont prêtes à « discriminer » pour se protéger des risques perçus comme étant liés à l’augmentation des flux migratoires.

Compte tenu du contexte actuel, l’enseignement apparaît de plus en plus comme un lieu crucial pour améliorer la compréhension sociale et la cohabitation harmonieuse dans cette société européenne renouvelée.

Objectifs

Le projet I Have Rights (IHR) a pour but de fournir aux professeurs du secondaire les compétences nécessaires pour gérer des classes multiculturelles où les valeurs européennes fondamentales soient comprises et partagées. Grâce au projet, les professeurs développeront des compétences interculturelles basées sur la connaissance et la compréhension des droits de l’homme, ainsi que sur les valeurs de non-discrimination, notamment en ce qui concerne l’immigration. Cela aura pour but de créer une politique éducative à même de promouvoir l’égalité au sein de la société européenne.

Groupes cibles

Les principaux groupes cibles du projet sont :

- Les élèves et enseignants du secondaire
- Les chefs d’établissements et le personnel administratif
- Les responsables politiques et les experts du domaine de l’éducation

Activités

Les activités du projet seront organisées de la manière suivante :

Phase 1 - Collecte et analyse d’études de cas et de bonnes pratiques

Cette phase sera consacrée à l’analyse scientifique de la situation actuelle des compétences interculturelles et de non-discrimination dans les établissements du secondaire. Le but est d’évaluer la perception des groupes cibles (élèves, professeurs, chefs d’établissements, personnel administratif, parents) sur les problématiques liées à la discrimination et à l’immigration.

Phase 2 - Elaboration de Guides

Cette phase sera dédiée à la création de Guides pour les professeurs du secondaire dans le but d’améliorer leurs compétences interculturelles et d’attirer l’attention sur les valeurs de non-discrimination à l’école. Ces Guides auront également pour but de contribuer au développement de politiques scolaires visant à combattre la discrimination et à promouvoir l’égalité, notamment en



ce qui concerne l'encadrement des classes multiculturelles qui accueillent des élèves migrants et des réfugiés.

Phase 3 - Production d'une publication

Cette phase sera dédiée à la rédaction d'un livre de recherche qui rassemblera des documents de recherche réalisés par les partenaires pendant toute la durée du projet, et qui aura pour vocation de réfléchir sur les problèmes d'intégration et sur l'éducation interculturelle à l'école.

Phase 4 - Expérimentation

Chaque outil réalisé sera testé lors d'événements spécifiques adressés aux groupes cibles du projet. Cette phase expérimentale permettra de recueillir les commentaires des utilisateurs dans le but d'améliorer les outils du projet et de produire des résultats conformes aux besoins et aux attentes des utilisateurs visés par le projet.

Phase 5 - Formation et événements de dissémination

Les partenaires du projet organiseront des ateliers pour les professeurs et les chefs d'établissements, en utilisant des outils de l'éducation non formelle visant à développer les compétences interculturelles, ainsi que la sensibilisation et l'acquisition de connaissances sur le principe de non-discrimination, notamment en ce qui concerne les questions d'immigration. Un certain nombre d'événements seront organisés pour favoriser la dissémination des résultats, de la méthodologie mise en place ainsi que des productions du projet IHR. Les personnes qui participeront à ces événements seront les enseignants, les chefs d'établissements, le personnel administratif, les experts dans le domaine des droits de l'homme et de la lutte contre les discriminations, les responsables politiques.

Résultats attendus

Grâce au projet IHR, les établissements se verront offrir :

- Une meilleure connaissance des compétences interculturelles des professeurs du secondaire afin de gérer l'environnement multiculturel au sein des salles de classe.
- Du côté des étudiants, une meilleure connaissance de leurs droits ainsi que des règles et valeurs de non-discrimination dans le contexte des droits de l'homme, avec une référence particulière aux questions de l'immigration et des réfugiés.

Les experts et les responsables politiques dans le domaine des droits de l'homme et de la lutte contre les discriminations se verront offrir :

- Une analyse transnationale comparative sur les bonnes pratiques existantes dans le domaine des compétences interculturelles des enseignants, avec une référence spécifique aux droits des enfants et aux valeurs de non-discrimination.
- Un aperçu de l'expérience méthodologique du projet qui pourrait mener à des études plus approfondies et à l'adoption de politiques pertinentes.

Les principaux résultats du projet seront :

- Une collection d'études de cas et de bonnes pratiques sur les compétences interculturelles à l'école.
- Des Guides sur la maîtrise des classes multiculturelles pour les professeurs du secondaire.
- Une publication sur les stratégies d'intégration des élèves immigrants.

